

Ministre
du Patrimoine canadien



Minister
of Canadian Heritage

Ottawa, Canada K1A 0M5

21 juillet 2021

Scott Simms, député
Président
Comité permanent du patrimoine canadien
Chambre des communes
Ottawa (Ontario)
K1A 0A6

Monsieur Simms,

Conformément à l'article 109 du Règlement de la Chambre des communes, et au nom du gouvernement du Canada, j'ai le plaisir de répondre au rapport préparé par le Comité permanent du patrimoine canadien qui est intitulé : *Les effets de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport.*

Le gouvernement du Canada remercie tous les membres du Comité pour leur analyse approfondie des répercussions de la pandémie sur les arts, la culture, le patrimoine et le sport. Ce rapport fournit au gouvernement du Canada des informations précieuses qui ont été – et qui seront – prises en considération dans le cadre d'initiatives futures liées à la COVID-19 et de la période de relance après la pandémie.

Le gouvernement du Canada souhaite également remercier les organisations et les particuliers qui ont soumis des mémoires au Comité et il leur sait gré de leur collaboration à l'élaboration du rapport. Plus le gouvernement a d'informations, mieux il est à même de continuer à apporter le soutien nécessaire aux secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport et aux Canadiens touchés par la COVID-19.

Les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport jouent des rôles essentiels sur les plans social et économique. En 2019, le secteur culturel a contribué 57,1 milliards de dollars au produit intérieur brut (PIB), ce qui représente 2,7 % du PIB national. Il y avait environ 672,929 emplois dans ce secteur au Canada, soit quelque 3,5 % du nombre total d'emplois dans l'économie. Quant à lui, le secteur canadien du sport a généré 6,1 milliards de dollars au PIB et soutenait près de 99,240 emplois en 2019. Ces deux secteurs contribuent également à l'édification de notre pays et à la

.../2

promotion de l'identité canadienne, et ce, aussi bien à l'échelon régional que national. Les secteurs de la culture et du sport sont économiquement diversifiés et importants sur le plan des économies locales et de l'économie canadienne dans son ensemble et ils sont des éléments caractéristiques des activités diplomatiques, de l'industrie touristique et des relations commerciales du Canada.

Même si certains de ces secteurs se sont avérés résilients dans le passé et face à la pandémie, d'autres ont été touchés de manière disproportionnée. La crise actuelle montre que de nombreuses organisations et entreprises doivent se battre pour survivre en raison de pressions économiques sous-jacentes et de leur main-d'œuvre souvent précaire. De plus, les restrictions imposées par les responsables de la santé publique (en interdisant les grands rassemblements publics) pourraient bien se poursuivre à court terme, provoquant une baisse de la demande. Les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport ont donc été parmi les premiers à souffrir de la fermeture de l'économie au début de 2020 et seront parmi les derniers à s'en remettre.

Conscient de ces difficultés, le gouvernement a apporté depuis le début de la pandémie un soutien important (par l'intermédiaire de Patrimoine canadien) aux secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Au-delà des programmes en cours, mentionnons la création, en mai 2020, d'un nouveau Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport (500 millions de dollars) et de l'annonce, dans le cadre de l'énoncé économique de l'automne 2020, d'un financement de 181,5 millions de dollars pour l'année financière 2021-2022 qui servira à appuyer les secteurs des arts et de la musique (notamment pour planifier et présenter des activités où tout sera mis en œuvre pour éviter la propagation de la COVID-19). Le gouvernement a également annoncé dans le Budget de 2021 l'affectation de 1,93 milliard de dollars de plus à Patrimoine canadien et ses organismes du portefeuille qui serviront notamment à atténuer les pressions financières qui pèsent sur des institutions culturelles importantes, à promouvoir l'équité, la diversité et l'inclusion dans ces secteurs et à encourager un retour sécuritaire au sport.

Dans ce contexte, le gouvernement prend bonne note des conclusions et des recommandations du Comité et il partage ses vues pour ce qui est de l'importance : i) de consultations publiques sur de nouveaux modèles de financement pour les secteurs des arts, la culture, du patrimoine et du sport; ii) d'un soutien aux médias traditionnels; iii) d'un soutien pour les secteurs du sport et de l'activité physique dans le contexte actuel. Dans la présente lettre, je tiens à souligner le travail important qui se fait présentement sur ces trois thèmes.

THEME 1 – CONSULTATIONS PUBLIQUES SUR DES NOUVEAUX MODES DE FINANCEMENT POUR LES SECTEURS DES ARTS, DE LA CULTURE, DU PATRIMOINE ET DU SPORT

RECOMMANDATION PERTINENTE : la recommandation n° 1 – Le Comité recommande que le ministère du Patrimoine canadien mette sur pied un comité afin d'étudier de nouveaux modes de financement des organismes qui œuvrent dans les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. Des représentants de l'industrie culturelle de même que des représentants des communautés de langue officielle en situation minoritaire seraient invités à siéger à ce comité. En outre, la structure du comité tiendrait compte de la diversité canadienne dans sa composition.

Le gouvernement est d'accord avec le Comité qu'il est important de consulter le public et les experts afin que les modes de financement soutiennent de manière appropriée les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pendant la pandémie de COVID-19, et soutiennent des approches innovantes et transformatrices par la suite. Le gouvernement convient en outre que la diversité, l'équité et l'inclusion doivent être la pierre angulaire de ce travail. Le gouvernement a le plaisir d'informer le Comité que des travaux à cet égard sont en cours. Bien que la mise sur pied d'un nouveau comité chargé d'étudier de nouveaux modes de financement pour les organismes ne fasse pas actuellement partie de ce travail, le gouvernement tient à assurer le comité qu'il continuera à consulter les intervenants de manière significative et diversifiée. Cette mobilisation permettra au gouvernement de comprendre le contexte des intervenants et leurs défis particuliers dans le cadre de la pandémie. De plus, le gouvernement a mis davantage l'accent sur l'équité, la diversité et l'inclusion dans toutes les politiques et tous les programmes de Patrimoine canadien. Ces engagements ont guidé et continueront de guider la démarche du Gouvernement.

Activités de consultation pour mieux comprendre les répercussions de la pandémie sur les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport

Sondage réalisé auprès de bénéficiaires du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19

Le travail continu de consultation avec les organisations partenaires et leur rétroaction est essentiel pour que le gouvernement puisse ajuster son approche en temps réel et planifier pour l'avenir. Depuis le début de la pandémie, la consultation joue un rôle central à Patrimoine canadien en éclairant le processus décisionnel. Ainsi, grâce à la conception et la réalisation rapides d'un sondage visant à connaître l'opinion des bénéficiaires du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 (de 500 millions de dollars), le Ministère a pu recueillir des résultats, tirer des leçons et établir des pratiques exemplaires de façon dynamique et continue.

La pandémie a touché diverses communautés différemment et a exacerbé dans bien des cas et de façon disproportionnée les inégalités préexistantes. Pour mieux comprendre comment les choses se sont déroulées dans les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport, le sondage a été conçu de façon à tenir compte des considérations relatives à la diversité et à l'inclusion. Patrimoine Canadien a recueilli et analysé des informations sur les répercussions du financement sur 16 groupes distincts dont les peuples autochtones, les communautés LGBTQ2, les personnes handicapées, les communautés linguistiques de langue officielle en situation minoritaire, les jeunes, les personnes âgées, les femmes et les communautés racialisées, ainsi que des informations sur des organisations bénéficiaires ayant pour mandat de militer pour les besoins de ces communautés. Les résultats illustrent comment ces organisations ont vécu le processus de financement et comment elles ont été touchées différemment par la COVID-19. Le sondage a également permis de recueillir des informations auprès de tous les bénéficiaires du Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour connaître les stratégies organisationnelles qu'ils ont adoptées en soutien à la réconciliation avec les peuples autochtones et à la diversité et l'inclusion dans le contexte du financement reçu.

Tables rondes ministérielles et séances de discussions ouvertes

En plus de m'assurer que l'argent versé par le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 permettait de combler les lacunes observées, j'ai organisé une série de quinze tables rondes et de six séances de discussions ouvertes au cours de l'automne 2020 pour mieux comprendre comment les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport ont été touchés par la pandémie et pour voir de quelle façon le gouvernement pourrait les appuyer le mieux possible. Divers sujets portant sur huit domaines de politiques et de programmes ont été abordés dans le cadre de ces activités : les arts de la scène le patrimoine, la musique, les industries cinématographique et télévisuelle, l'édition, le journalisme, le sport, la diversité et l'inclusion, et l'environnement. Un résumé de ces activités se trouve à l'adresse suivante : <https://www.canada.ca/fr/patrimoine-canadien/services/financement/informations-covid-19.html>

Ces activités ont eu une très large portée puisque près de 1 000 mémoires ont été présentés et que près de 4 000 personnes et organisations y ont participé. Les participants ont eu l'occasion de partager leurs points de vue sur les répercussions de la COVID-19 sur leurs secteurs respectifs. Ils ont également échangé des idées pour une relance plus juste, plus inclusive et plus verte. Le fait que toutes ces activités se soient déroulées sur Zoom a fait en sorte que les participants étaient issus de diverses régions du pays. Certaines tables rondes ont mis l'accent sur les réalités des communautés en quête d'équité, comme une table ronde sur le sport autochtone, une table ronde visant à promouvoir l'équité pour les femmes, les personnes non binaires et les communautés

LGBTQ2+ ou encore une table ronde sur les spectacles sur scène en français. Des services de sous-titrage (à des fins d'accessibilité) et d'interprétation (dans les deux langues officielles) ont été offerts dans le cadre de toutes ces activités.

Répercussion de ces activités sur les priorités actuelles

Les commentaires recueillis dans le cadre de ces activités ont joué un rôle important dans le choix de l'approche pour l'énoncé économique de l'automne 2020, le Budget fédéral de 2021 et d'autres initiatives connexes.

Dans le cadre de l'énoncé économique de l'automne 2020, le gouvernement a annoncé un certain nombre de mesures pour appuyer les travailleurs du secteur de la culture. Ceci inclut « 181,5 millions de dollars en 2021-2022 au ministère du Patrimoine canadien et au Conseil des arts du Canada » en vue de stimuler l'emploi à court terme des travailleurs du secteur de la culture et à assurer « le renouvellement d'un an du financement prévu au Budget de 2019 pour le programme de Développement des communautés par le biais des arts et du patrimoine, le Fonds du Canada pour la présentation des arts et le Fonds de la musique du Canada ». Le gouvernement s'est également engagé à apporter un soutien aux « stations de télévision et de radiodiffusion locales en soutenant la renonciation aux droits de licence de radiodiffusion de la partie II en 2020-2021, qui sont perçus chaque année par le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes » ainsi qu'un fonds de compensation à court terme pour les productions audiovisuelles canadiennes.

Pour continuer à appuyer ces secteurs les plus durement touchés par la pandémie, le Budget de 2021 a proposé de fournir un financement de 300 millions de dollars sur deux ans pour mettre sur pied un fonds de relance pour les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport et 200 millions de dollars de plus pour appuyer les festivals et les activités communautaires. Ensemble, ces initiatives aideront les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport qui apportent une grande contribution à la vie culturelle du Canada et facilitent notamment la réouverture de musées locaux et la reprise des activités culturelles communautaires, des festivals locaux, des spectacles de théâtre en plein air, des célébrations patrimoniales et des activités de sport amateur et bien plus. Le Budget 2021 propose également de fournir 23 millions de dollars au Programme d'aide aux musées sur cinq ans pour soutenir la numérisation de l'information et des collections, 4 millions de dollars pour soutenir l'achèvement du Mémorial aux victimes du communisme, ainsi que 66 millions de dollars sur les cinq prochaines années pour soutenir les musées nationaux, la Commission des champs de bataille nationaux et le Centre du patrimoine de la GRC.

Plusieurs initiatives annoncées dans le Budget de 2021 vont dans le sens des objectifs en matière d'équité, de diversité et d'inclusion, telles que l'octroi au Centre national des arts de 6 millions de dollars sur deux ans pour encourager les collaborations avec les groupes en quête d'équité et l'octroi de 60 millions de dollars sur trois ans au Fonds des médias du Canada pour renforcer le soutien aux productions pilotées par des personnes issues des groupes en quête d'équité qui travaillent dans le secteur audiovisuel canadien.

Vu les données utiles et les commentaires précieux recueillis dans le cadre du dialogue continu qu'il a noué avec les intervenants, le gouvernement continuera de solliciter des points de vue et des témoignages qui reflètent la diversité des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport de façon à ce que les mécanismes de financement actuels et futurs soient le mieux adaptés à leur réalité sans cesse changeante

THÈME 2 – SOUTIEN AUX MÉDIAS TRADITIONNELS

RECOMMANDATION PERTINENTE : la recommandation n° 2 – Le Comité recommande que le gouvernement du Canada ait davantage recours à la publicité dans les médias traditionnels, notamment les journaux locaux, régionaux et nationaux, au lieu d'utiliser les plateformes des compagnies numériques internationales.

Le gouvernement partage les préoccupations du comité et reconnaît que les médias traditionnels ont fait face à de grandes difficultés en raison du changement et de l'élargissement rapides des communications numériques. Toutefois, l'approche la plus efficace pour appuyer l'industrie des médias traditionnels est de prendre appui sur le cadre stratégique actuel et les mesures de programme en place pour appuyer les médias.

La *Politique sur les communications et l'image de marque*, qui oriente l'approche pour ce qui est de la publicité du gouvernement fédéral, a pour objectif premier de s'assurer que le gouvernement du Canada s'acquitte de sa responsabilité d'informer les Canadiens sur les politiques, programmes, services et initiatives et sur leurs droits et responsabilités en vertu de la loi. Pour ce faire, le gouvernement utilise un large éventail d'expositions médiatiques achetées et non achetées pour s'assurer que ses produits de communication atteignent les Canadiens de façon efficace et dans la langue officielle de leur choix. La Politique prend acte du fait que les Canadiens utilisent les technologies numériques pour communiquer dans leur vie de tous les jours et qu'ils s'attendent à pouvoir interagir avec le gouvernement du Canada de la même façon. La recherche d'un juste équilibre entre le recours aux technologies numériques et les méthodes de communication traditionnelles permet au gouvernement du Canada de répondre aux divers besoins en information du public et de nouer un dialogue avec les Canadiens de façon efficace.¹

¹ Le gouvernement souhaite signaler qu'une erreur s'est glissée dans le rapport du Comité. En effet, au 4^e paragraphe de la section 1.4.4 sur les médias et le secteur de l'édition, devrait plutôt se lire : « En 2018-2019, sur des dépenses publicitaires totales de 58,6 millions de dollars faites par le gouvernement fédéral, **22,9 millions de dollars** ont été consacrés aux médias numériques. **De ce montant, 33 pour cent a été**

Mesures de soutien rigoureuses

Le gouvernement est conscient que les journaux locaux, régionaux et nationaux jouent un rôle démocratique majeur en informant les Canadiens et en demandant des comptes à nos institutions publiques et privées. Pendant des années, et ce, avant la pandémie, les médias d'information traditionnels ont fait face à des pressions financières de plus en plus grandes. Le gouvernement avait donc établi un certain nombre de mesures de soutien ciblées visant spécifiquement à assurer la viabilité des éditeurs canadiens et du journalisme d'intérêt public de façon plus générale. Ces mesures ont été : i) conçues pour apporter un soutien d'une façon qui est prévisible; ii) adaptées pour encourager la création d'un contenu journalistique; iii) structurées de façon à garder une bonne distance entre le gouvernement et les médias d'information.

Pour appuyer ce secteur d'une importance fondamentale pour la vie civique et culturelle du Canada, l'approche fédérale est basée sur des mesures clés, notamment :

- **le Fonds du Canada pour les périodiques** – Lancé en 2010, ce fonds verse 74,8 millions de dollars par année aux éditeurs canadiens de magazines imprimés, de journaux communautaires et de périodiques numériques pour les aider à surmonter les désavantages systémiques du marché et à s'adapter au monde numérique. Pour le seul exercice 2019-2020, le programme a versé plus de 15,3 millions de dollars à 326 éditeurs de journaux communautaires, tandis que le reste de l'argent est allé aux éditeurs de magazines imprimés et de périodiques numériques.
- **l'Initiative de journalisme local** – Annoncée dans le Budget de 2019, cette initiative apporte un soutien additionnel de 50 millions de dollars sur cinq ans pour favoriser l'embauche de journalistes dans des communautés canadiennes mal desservies (les médias existants reflètent rarement les préoccupations des communautés et des régions). La première année, l'initiative a permis d'embaucher 342 journalistes qui assurent la couverture de 418 communautés (y compris 49 communautés autochtones, 66 communautés ethnoculturelles et 82 communautés de langue officielle en situation minoritaire).
- **des mesures fiscales** – Le gouvernement a introduit trois nouvelles mesures fiscales dans le Budget de 2019 pour soutenir le journalisme canadien : 1) un crédit d'impôt sur le salaire des journalistes; 2) un crédit d'impôt temporaire pour

.../8

consacré aux médias sociaux, l'investissement le plus important étant celui de Facebook Inc ». [et non pas 43 millions de dollar tel qu'indiqué dans le rapport; Facebook n'était pas le plus gros investissement dans les médias numériques, comme l'indique le rapport, mais le plus gros investissement dans les médias sociaux, qui représentait une partie (33 %) du montant total dépensé dans les médias numériques]

les consommateurs qui sont abonnés à des sources de nouvelles numériques;
3) l'élargissement du statut d'organismes de bienfaisance aux médias d'information de façon à ce qu'ils puissent être exemptés d'impôt, recevoir des dons et délivrer des reçus aux fins de l'impôt. L'ensemble de ces mesures devrait permettre d'injecter 595 millions de dollars sur cinq ans pour appuyer cette industrie.

Soutien d'urgence pour les magazines et les journaux communautaires

En dépit de ces mesures ambitieuses, le caractère imprévu de la COVID-19 et son effet déstabilisateur et brutal ont contribué à exacerber les pressions financières sur l'industrie à un moment où l'accès à des informations fiables est peut-être plus important que jamais. Conscient de ces pressions aiguës, le gouvernement a agi rapidement pour hâter les paiements aux clients existants du Fonds du Canada pour les périodiques et a versé un montant additionnel de 60,8 millions de dollars en soutien d'urgence aux magazines et aux journaux communautaires à travers le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour l'industrie culturelle.

Ces mesures illustrent la volonté du gouvernement d'assurer la solidité, la diversité et la viabilité de l'écosystème des nouvelles et de veiller à ce que les Canadiens puissent recevoir en temps opportun l'information dont ils ont besoin de leur gouvernement. Nous demeurons déterminés à assurer la viabilité à long terme du secteur, y compris en faisant le travail qui s'impose pour que les géants du Web partagent de façon plus équitable leurs revenus avec les créateurs et les médias.

THÈME 3 – SOUTIEN AU SECTEUR DU SPORT ET DE L'ACTIVITÉ PHYSIQUE

RECOMMANDATIONS PERTINENTES :

- **la recommandation n° 3** – Le Comité recommande que le gouvernement du Canada augmente le soutien accordé aux organisations sportives locales qui éprouvent des difficultés en raison de la pandémie de COVID-19;
- **la recommandation n° 4** – Le Comité recommande que le gouvernement du Canada crée un fonds de relance pour les activités sportives et récréatives communautaires pour veiller à ce que le secteur des parcs et des loisirs et les organisations sportives communautaires puissent aussi contribuer à la reprise économique au Canada après la pandémie;

- **la recommandation n° 5** – Le Comité recommande que le gouvernement du Canada crée des programmes pour inciter les Canadiens à être actifs et veille à ce que la population puisse avoir accès à des programmes d'activités physiques et récréatives pendant et après la pandémie.

Le gouvernement convient avec le Comité que le sport, les loisirs et l'activité physique ont un rôle important à jouer dans la relance de la société canadienne après la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 a eu des répercussions dévastatrices sur le système sportif canadien. Les Canadiens n'ont pas pu fréquenter les terrains de jeu, les parcs et les arénes pour éviter la propagation de la maladie. Les jeunes Canadiens, en particulier, n'ont pas eu la chance d'acquérir de nouvelles compétences ou de créer des souvenirs avec leurs coéquipiers. De plus, la pandémie de COVID-19 a compromis sérieusement la situation financière de nombreuses organisations sportives. Les programmes annulés ou les inscriptions limitées, l'incapacité d'organiser des activités de financement et la réduction du parrainage ont poussé de nombreuses organisations au bord de la faillite.

Le ministre du Patrimoine canadien est responsable du portefeuille du sport et il travaille avec le ministre de la Santé et d'autres ministères clés pour mettre en œuvre les engagements et les activités du gouvernement afin d'accroître les possibilités offertes aux Canadiens et aux Canadiennes de faire du sport et d'y exceller

Je souhaite souligner plusieurs mesures importantes qui vont globalement dans le sens des recommandations du Comité et qui démontrent que le gouvernement veut réellement faire en sorte que tous les Canadiens aient accès à des activités sportives, récréatives et physiques. Voici quelques-unes de ces mesures :

Soutien au sport local durant la COVID-19

Le gouvernement a appuyé les principaux intervenants et préparé le système sportif pour son redémarrage. Ainsi, le Fonds d'urgence relatif à la COVID-19 pour soutenir les organismes chargés de la culture, du patrimoine et du sport a apporté un soutien de 86 millions de dollars au secteur sportif canadien. De cette somme, 34,5 millions de dollars ont été versés à des organismes sportifs de niveau national (organismes nationaux de sport, organismes nationaux de services multisports, centres canadiens multisports et autres initiatives de soutien) recevant déjà un financement. Ces organismes ont reçu une hausse maximale de 25 % de leur niveau de financement fédéral courant, le pourcentage étant fonction des besoins identifiés.

Conscient du rôle joué par les gouvernements provinciaux et territoriaux dans le système sportif canadien, le gouvernement du Canada a offert aux provinces et aux territoires un

financement complémentaire de 46,5 millions de dollars (de la somme de 86 millions de dollars alloué à Sport Canada dans la Fonds d'urgence) pour appuyer les organismes sportifs provinciaux et territoriaux et les organismes sportifs au niveau des clubs et des collectivités.

Soutien à la relance du secteur des parcs et des loisirs et du sport communautaire

Le Budget de 2021 prévoyait 80 millions de dollars sur deux ans pour éliminer les obstacles à la participation aux programmes de sport et aider les organismes associatifs à donner le coup d'envoi aux activités sportives organisées au niveau des collectivités qui sont accessibles à l'ensemble des Canadiens.

Le gouvernement du Canada, au moyen d'Infrastructure Canada, a un Programme pour les bâtiments communautaires verts et inclusifs quinquennal de 1,5 milliard de dollars qui soutient les travaux de construction et de rénovation de bâtiments communautaires de localités mal desservies et ayant des besoins élevés partout au Canada, dont ceux destinés aux sports et aux loisirs. Ces travaux visent à améliorer l'efficacité énergétique, la résilience et le rendement des bâtiments en plus de diminuer leurs émissions de carbone. Les administrations municipales ou régionales, les organismes du secteur public, les organisations à but non lucratif, les gouvernements provinciaux ou territoriaux et les bénéficiaires autochtones peuvent avoir accès au financement pour réaliser des projets admissibles.

Qui plus est, le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire d'Infrastructure Canada, accorde 31 millions de dollars à l'Initiative canadienne pour des collectivités en santé pour appuyer les collectivités tandis qu'elles mettent en œuvre de nouvelles solutions pour adapter les espaces et les services afin de répondre aux besoins immédiats et continus relatifs à la COVID-19 au cours des deux prochaines années. Cette initiative appuie des projets d'infrastructure sur une petite échelle comme des nouvelles salles communautaires polyvalentes; des rues aménagées prévues pour l'élargissement des zones piétonnières et le transport actif

Encourager les Canadiens à être actifs et garantir l'accès à l'activité physique

Le Budget de 2021 prévoyait récemment plusieurs investissements pour aborder l'inactivité physique, le comportement sédentaire, la santé mentale et le bien-être, ainsi que les autres facteurs de risque communs à l'origine des maladies chroniques. Ces initiatives continuent sur la lancée du travail amorcé au moyen des initiatives précédentes visant à favoriser la participation et la représentation équitables dans le sport. Le Budget de 2018 prévoyait une cible pour atteindre l'égalité entre les sexes dans le sport à chaque niveau d'ici 2035. Cette cible comprend un engagement initial de 30 millions de dollars sur trois ans pour soutenir une Stratégie sur l'équité des genres s le

dans le sport complète et à long terme visant à améliorer la représentation et la participation des femmes et des filles à toutes les facettes du sport.

Le gouvernement a également investi dans l'élargissement des programmes de sport et d'activité physique dans les collectivités autochtones au moyen d'un engagement dans le Budget de 2018 de 47,5 millions de dollars sur cinq ans et de 9,5 millions de dollars par année par la suite, ciblant plus de 300 collectivités autochtones grâce à l'Initiative Sport au service du développement social dans les communautés autochtones de Patrimoine canadien. Ces mesures ont été approfondies dans le Budget de 2021 avec une annonce de 14,3 millions de dollars sur cinq ans, à compter de 2021-2022, et de 2,9 millions de dollars par la suite, pour assurer aux femmes et aux filles autochtones l'accès à des activités sportives valorisantes.

Le Budget de 2018 prévoyait 25 millions de dollars sur cinq ans afin que l'Agence de la santé publique du Canada soutienne l'initiative *Soyons actifs* de ParticipACTION pour mettre en œuvre une campagne nationale de sensibilisation du public et de promotion de l'activité physique quotidienne auprès des Canadiens, y compris des jeunes, grâce à l'initiative *Soyons actifs*. Cet investissement est accordé par l'intermédiaire du Fonds pour la santé des Canadiens et des communautés et il vise à changer les normes sociales et à normaliser l'activité physique quotidienne en nouant à long terme des partenariats multisectoriels et une sensibilisation et une concertation coordonnées du public. L'initiative *Soyons actifs* comprend un *Défi Ensemble, tout va mieux* annuel pour inspirer les Canadiens à être plus actifs avec des amis, des membres de leur famille, des collègues et des voisins. Le *Défi* initial a eu lieu en 2019 et un grand prix de 150 000 \$ a été décerné à la Communauté la plus active au Canada. Pour tenir compte des réalités de la COVID-19, ParticipACTION a adapté ses activités de sensibilisation du public en annulant le *Défi, Ensemble tout va mieux* de 2020 et a élaboré des ressources virtuelles pour aider les Canadiens à être plus actifs physiquement durant la pandémie.


CONCLUSION

La pandémie a fait ressortir l'importance des secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport pour réunir les gens et célébrer la vitalité de notre pays et de ses différentes régions et collectivités. Le gouvernement du Canada s'est empressé de répondre aux besoins de ces secteurs et de concrétiser les engagements liés au Budget de 2021 à titre de grande priorité, de sorte que les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport ont non seulement les moyens de rouvrir et d'engager des Canadiens lorsqu'ils peuvent le faire sans danger, mais ils sont également outillés pour la relance à plus long terme. Les soutiens nouveaux ou continus du gouvernement aideront

le Canada à sortir de la récession de la pandémie de COVID-19 en s'assurant que les emplois perdus sont récupérés aussi vite que possible, que les entreprises durement éprouvées redémarrent rapidement et sont en mesure de prospérer et que ces secteurs sont en mesure de faire ce qu'ils savent faire le mieux : réunir les Canadiens, transmettre leurs récits divers et renforcer le tissu social du Canada de façons équitables et inclusives.

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais conclure en remerciant le Comité une fois encore pour son examen approfondi des effets de la pandémie de COVID-19 sur les secteurs des arts, de la culture, du patrimoine et du sport. J'apprécie votre dévouement, en tant que parlementaires, à améliorer la vie des Canadiens et à assurer la viabilité de ces secteurs cruciaux sur les plans économique et social

Veillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Steven Guilbeault', written in a cursive style.

L'honorable Steven Guilbeault, C.P., député (il/lui/he/him)

c.c.

L'honorable Anita Anand, C.P., députée
Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée
Ministre de l'Infrastructure et des Communautés

L'honorable Jean-Yves Duclos, C.P., député, MSRC
Président du Conseil du Trésor

L'honorable Patty Hajdu, C.P., députée
Ministre de la Santé